RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sarthe Le Département

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

- ARRETE -

N° ARS-PDL/DOSA/QPE/372/2022

N° Département :

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la Sarthe, accueillant des personnes en situation de handicap, relevant de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027.

Le Président du Conseil départemental de la Sarthe

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

- ARRETENT -

Article 1er

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission aux autorités en charge de leur autorisation des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 2

Conformément à l'article 2 du décret n°2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des services et établissements sociaux et médico-sociaux, la programmation prévue à l'article 1er porte sur la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027.

Cette programmation peut être modifiée notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sarthe Le Département

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Article 4

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

Article 5

Le Président du Conseil départemental et le directeur de l'offre de soins et en faveur de l'autonomie de l'agence régionale de santé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 13 JAN. 2023

Le Président du Conseil départemental
de la Sarthe,

Dominique LE MENER

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sarthe Le Département

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

Annexe

Relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux ou médico-sociaux sociaux autorisés conjointement par le Président du Conseil départemental et le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés		
		Numéro FINESS Juridique	Raison Sociale	Numéro FINESS géographique	Raison Sociale (Nom de la structure)	Communes
2023	3ème trimestre	720009562	ADAPEI DE LA SARTHE	720017664	FOYER EAM LES CEDRES	ST GEORGES DU BOIS
2024	3ème trimestre	720009562	ADAPEI DE LA SARTHE	720019140	SAMSAH LE MANS METROPOLE	LE MANS
		720008788	CENTRE ETUDE PEDIATRIE APPLIQUEE	720008358	CAMSP DEPARTEMENTAL	LE MANS CEDEX 9
2025	3ème trimestre	720008820	ADGESTI	720017151	SAMSAH ADGESTI	LA CHAPELLE ST AUBIN
		720008770	ADIMC 72	720014398	SAMSAH LA CROIX D'OR	LE MANS
		720001445	ASSOCIATION ACADEA	720017896	FAM (EAM) MAISON DE L'ELAN	SABLE SUR SARTHE
		720001445	ASSOCIATION ACADEA	720021914	SAMSAH L'ELAN	SABLE SUR SARTHE
		720008390	ASSOCIATION D'HYGIENE SOCIALE SARTHE	720017185	FAM LE VERGER	COULANS SUR GEE
		720000140	CENTRE HOSPITALIER DE ST CALAIS	720018019	FAM JEAN DE LA FONTAINE	ST CALAIS
2026	1er trimestre	720016724	POLE SANTE SARTHE ET LOIR	720014349	FAM LE TEMPS DE VIVRE	SABLE SUR SARTHE
	2ème trimestre	720006022	CENTRE HOSPITALIER LA FERTE BERNARD	720015460	FAM LESIOUR SOULBIEU	LA FERTE BERNARD CEDEX
		720000454	POLE REGIONAL DU HANDICAP	720017334	SAMSAH DE L'ARCHE	ST SATURNIN